



Publié sur *Humanite* (<http://humanite.fr>)

[Accueil](#) > [Printer-friendly](#)

## «Collisionneur» de soupçons

Humanité Quotidien  
23 Novembre, 2010

justice

Au Cern, des scientifiques ont créé un comité de soutien à leur collègue Adlène Hicheur, en détention depuis treize mois pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Genève, correspondance,

Le 8 octobre 2009, au petit matin, un groupe de policiers débarque avec fracas dans un appartement de Vienne (Isère), menotte puis embarque sans ménagement Adlène Hicheur, physicien à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse), de passage chez ses parents. Trois jours plus tard, l'homme est mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », puis placé en détention provisoire à la prison de Fresnes. Il aurait été en contact, via Internet, avec l'organisation terroriste al-Qaida au Maghreb islamique. Depuis... plus rien.

### Son frère témoigne

Treize mois après son arrestation, des scientifiques du Cern (Organisation européenne pour la recherche nucléaire, où l'on utilise depuis peu le Grand Collisionneur de particules) décident, avec l'accord de sa famille, de créer un comité de soutien à leur collègue. Parmi eux, le prix Nobel de physique 1988, Jack Steinberger. Dans une lettre, les scientifiques écrivent : « En tant que collègues d'Adlène, nous avons été choqués par son arrestation et nous sommes inquiets de son maintien en détention. Aucune évolution de sa situation, ni aucune perspective de procès ne semble pour l'instant se dessiner et nous nous inquiétons de son avenir et de la possibilité qu'il ait, s'il était finalement innocenté des charges qui pèsent sur lui, de poursuivre sa carrière de chercheur en physique des particules. »

De fait, le juge antiterroriste Christophe Teissier refuse de s'exprimer sur cette enquête et l'avocate du scientifique, Dominique Beyreuther-Minkov, joue la carte de la discrétion auprès des journalistes. Et pour cause : après son arrestation, la presse n'avait pas été tendre. Fin novembre 2009, le Figaro affirmait, citant « une source de haut niveau », qu'Adlène Hicheur projetait de s'en prendre au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins d'Annecy. Pire, le trentenaire aurait attendu un feu vert pour « l'élimination de personnes physiques à haute responsabilité, des hommes politiques ou autres ». Dans le Monde, Frédéric Péchenard, patron de la police nationale, enfonçait le clou : « La cible était choisie, il fallait agir. » Lors de son arrestation, la police a trouvé 13 000 euros dans les affaires de M. Hicheur. Une somme destinée à acheter un terrain en Algérie, répond la famille.

Des accusations graves mais toujours pas de procès... Son frère, Halim, lui aussi chercheur,

a bien voulu répondre à nos questions par courriel. Ses réponses sont pleines d'amertume. Sur l'état de santé d'Adlène, d'abord : « Mon frère va bien. Il supporte comme il le peut son emprisonnement, même s'il ne se l'explique pas, comme c'est le cas pour sa famille, ses amis, ses collègues, son avocate... » Sur sa fréquentation de sites Internet liés à al-Qaida, qu'il a admise : « Que mon frère ait reconnu avoir surfé sur des sites Internet divers, cela ne me surprend pas ; qu'on l'accuse (...) d'y avoir échangé avec des internautes me surprend beaucoup plus, et mon frère, en aucun cas (...), n'a préconisé, ni incité, ni émis "l'envie" ou le "souhait" (en référence à des articles de presse – NDLR) de commettre des actes de violence. »

### **Cliché du terroriste**

« Je suis convaincu qu'Adlène est innocent », affirmait aussi Jean-Pierre Lees, vendredi dernier, dans son bureau du laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules (Lapp). Directeur adjoint du laboratoire, l'homme a dirigé le groupe au sein duquel Adlène Hicheur a préparé sa thèse de 2000 à 2003. Son diplôme en poche, le physicien est ensuite passé par le Rutherford Appleton Laboratory (Angleterre), avant de rejoindre une nouvelle équipe à Lausanne. Autant de postes qui lui ont permis de travailler en lien avec le Cern sur la physique des particules.

« Pour faire une bombe, ça ne sert à rien », s'amuse Jean-Pierre Lees. Quid du portrait d'un homme secret, peu affable ? « C'est vrai qu'Adlène n'est pas très liant et correspondait au cliché du terroriste avec son air solitaire et sa barbe de trois jours. Il fallait le connaître, c'est tout. Il bossait comme un fou », répond le président du comité de soutien qui devait rendre visite hier à son ancien étudiant. Treize mille euros, des visites suspectes sur Internet et un profil solitaire... Le dossier d'Adlène Hicheur semble mince. Il est « vide », assurait même son avocate à la revue Nature, le 8 novembre dernier.

Vincent Defait

**URL source:** [http://humanite.fr/22\\_11\\_2010-%C2%ABcollisionneur%C2%BB-de-soup%C3%A7ons-458302](http://humanite.fr/22_11_2010-%C2%ABcollisionneur%C2%BB-de-soup%C3%A7ons-458302)